

## PROCES VERBAL de la Séance du 25 Février 2016

**Présents** : Jean-Pierre AUBIN, Paul-Henry de VITTON, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Emile TATIN (Suppléant de Jean-Marie LETARD), Yvon BUARD.

**Excusé** : Emmanuel MERSCH.

**Secrétaire de séance** : Robert MASSOT

**Nombre de membres en exercice** : 16

**Date de la convocation** : 8 février 2016

**Assistaient également à la réunion** :

- M. ECHIVARD : Conseiller municipal de BALLEE
- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

\*\*\*\*\*

### APPROBATION DU PV DU 18 NOVEMBRE 2015

Pas de remarque. Le PV est approuvé à l'unanimité.

### DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

#### Résultats provisoires 2015

FONCTIONNEMENT	Chapitre	DEPENSES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)
	11	Charges à caractère général	103 350,81	114 825,00	83 900,35
	12	Charges de personnel	186 292,27	187 465,00	184 237,90
	65	Autres charges de gestion courante	6 271,53	7 031,00	6 805,48
	66	Charges financières	4 621,66	3 892,67	2 620,61
	67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00
	68	Amortissements et provisions	10 438,49	21 637,66	21 637,66
	23	Virement à section investissement	0,00	19 611,93	0,00
		<b>TOTAL</b>	<b>310 974,76</b>	<b>354 563,26</b>	<b>299 202,00</b>
	Chapitre	RECETTES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)
013	Atténuation de charges	21 897,03	21 000,00	19 336,47	
70	Produits de services	29 976,21	69 200,00	79 939,70	
74	Contribution communes	89 982,59	89 982,59	89 982,59	
	Subventions + Participations Synds	279 096,23	158 000,40	121 425,94	
77	Produits exceptionnels	3 147,40	980,40	1 005,53	
	Opération d'ordre	1 392,55	15 400,27	15 400,27	
	<b>TOTAL</b>	<b>425 492,01</b>	<b>354 563,26</b>	<b>327 090,30</b>	
<b>RECETTES-DEPENSES</b>				<b>27 888,30</b>	

<b>INVESTISSEMENT</b>	Chapitre	<b>DEPENSES</b>	<b>CA 2014</b>	<b>BUDGET 2015</b>	<b>CA 2015 (provisoire)</b>
	001	Résultat investissement reporté		119 809,15	
	16	Emprunts (rembt cap.)	10 548,84	11 100,00	<b>11 028,25</b>
	23	Opérations d'équipement	54 397,78	171 600,00	<b>80 536,17</b>
		<i>Opération 18 - Erve</i>	<i>6 884,86</i>	<i>8 000,00</i>	<i>2 441,60</i>
		<i>Opération 20 - Techniciens de rivière</i>	<i>13 909,61</i>	<i>5 800,00</i>	<i>3 814,88</i>
		<i>Opération 22 - CRE</i>	<i>31 850,71</i>	<i>156 500,00</i>	<i>73 016,09</i>
		<i>Opération 23 - Matériel bureau</i>	<i>1 188,00</i>	<i>1 300,00</i>	<i>1 263,60</i>
	45	Opération 45 - Abreuvoirs	564,60	19 000,00	<b>0,00</b>
	020	Dépenses imprévues		1 043,02	<b>0,00</b>
	041 et 040	Opérations patrimoniales et d'ordre	1 392,55	15 400,27	<b>15 400,27</b>
	13	Subvention à rembourser (Acompte AELB)		35 500,00	<b>35 500,00</b>
		Subventions (Erreur imputations)		19 350,40	<b>19 350,40</b>
		Equilibre Cpte de tiers		20 061,96	<b>16 061,96</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>66 339,17</b>	<b>412 864,80</b>	<b>177 877,05</b>
	Chapitre	<b>RECETTES</b>	<b>CA 2015</b>	<b>BUDGET 2015</b>	<b>CA 2015 (provisoire)</b>
	1068	Excédents de Fonct. Capitalisés	35 230,99	114 517,25	<b>114 517,25</b>
	021	Prélèvement fonctionnement		19 611,93	<b>0,00</b>
	10	FCTVA	1 207,00	1 036,00	<b>1 036,03</b>
	13	Subventions	0,00	181 000,00	<b>76 990,96</b>
		<i>Agence de l'Eau</i>		<i>94 500,00</i>	<i>32 507,75</i>
		<i>Région</i>		<i>12 400,00</i>	<i>3 338,65</i>
		<i>Départements</i>		<i>28 500,00</i>	<i>5 914,00</i>
		<i>Communes et Communauté de communes</i>		<i>36 800,00</i>	<i>31 842,26</i>
		<i>Autres Syndicats</i>		<i>7 000,00</i>	<i>3 388,30</i>
	4582	Subventions pour abreuvoirs/ouv.	591,39	15 000,00	<b>20 090,00</b>
28...	Amortissements	10 438,49	21 637,66	<b>21 637,66</b>	
	Equilibre compte de tiers		20 061,96	<b>16 061,96</b>	
	Emprunt		40 000,00	<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>47 467,87</b>	<b>412 864,80</b>	<b>250 333,86</b>	
<b>RECETTES -DEPENSES</b>				<b>+ 72 456,81</b>	

### Opérations d'investissement

#### Opération n° 18 = Erve

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Renforcement berge et depose passerelle STE SUZANNE		726,00	0,00
Achat 2 congélateurs pour GDON Thorigné et Assé	8 000,00	398,00	0,00
Achat 2 bacs équarissage pour GDON Thorigné et Assé		1 317,60	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 000,00</b>	<b>2 441,60</b>	<b>0,00</b>

#### Opération n° 20 = Techniciens de rivière

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Création site internet	4 300,00	2 652,00	0,00
Achat PC + Vidéoprojecteur + Ecran	1 500,00	1 162,88	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 800,00</b>	<b>3 814,88</b>	<b>0,00</b>

#### Opération n° 22 = CRE

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
-------------	-------	---------	------------------

Aménagement Erve à VOUTRE (SIAEP)	40 800,00	40 761,86	0,00
Travaux Grand Moulin STE SUZANNE (Solde)	700,00	318,66	0,00
Etude bilan CRE	18 000,00	8 202,00	9 700,00
Reprise étude ouvrages CRE	82 000,00	23 733,57	58 300,00
<b>TOTAL</b>	<b>156 500,00</b>	<b>73 016,09</b>	<b>68 000,00</b>

Opération n°23 = Matériel de bureau

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Logiciel compta	1 300,00	1 263,60	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 300,00</b>	<b>1 263,60</b>	<b>0,00</b>

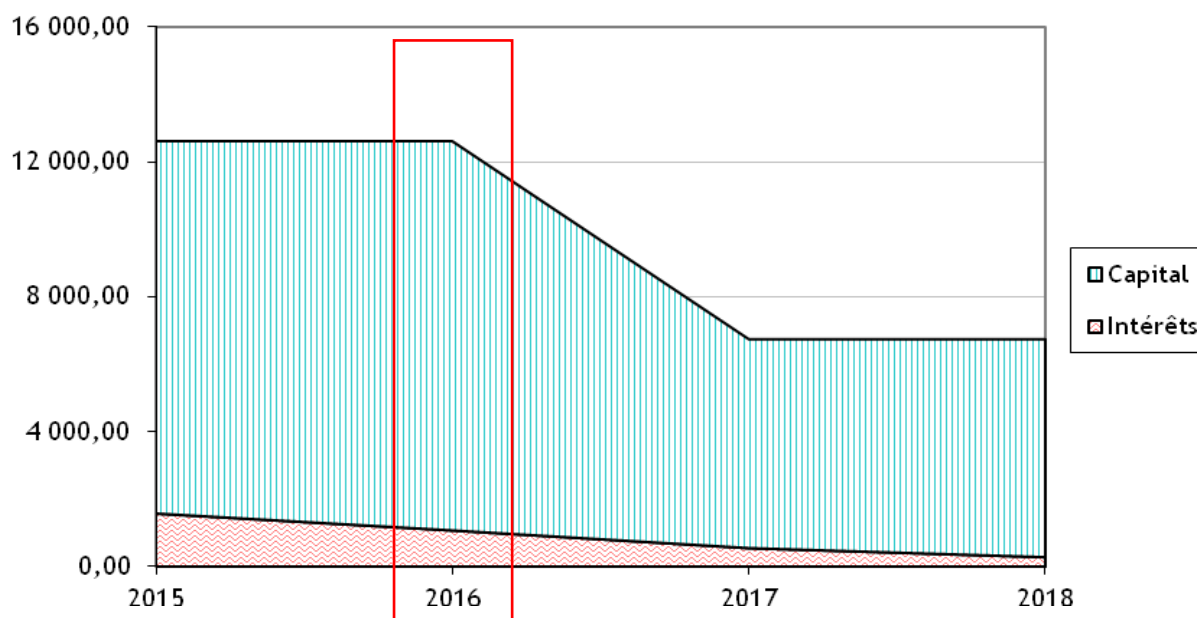
Opération n°.22 = Abreuvoirs

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Abreuvoirs	19 000,00	0,00	18 480,00
<b>TOTAL</b>	<b>19 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 480,00</b>

**Etat de la dette**

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2015	35 203,60	12 607,40	1 579,15	11 028,25
2016	24 175,35	12 607,40	1 077,93	11 529,47
2017	12 645,88	6 741,35	553,89	6 187,46
2018	6 458,42	6 741,30	282,88	6 458,42
		<b>38 697,45</b>	<b>3 493,85</b>	<b>35 203,60</b>

**Etat de la dette de 2015 à 2018**



## Programme 2016

### > Poursuite des travaux 2015 non réalisés

FONCTIONNEMENT	{	TRAVAUX CRE	
		↳ <u>Dépenses</u>	
		- Débroussaillage réalisé par le chantier d'insertion 3C .....	8 362 €
		↳ (Secteur ruisseau du Merdereau + Pont d'Orval)	
INVESTISSEMENT	{	TRAVAUX CRE	
		↳ <u>Dépenses (Reste à réaliser 2015)</u>	
		- Reprise Etude sur les ouvrages .....	58 000 €
		- Etude bilan du CRE .....	11 000 €
		- Création du site internet .....	1 000 €
		- Abreuvoirs à ST GEORGES SUR ERVE - ASSE - VIMARCE .....	18 480 €
		↳ <u>Recettes</u>	
		- Subventions pour Etude Bilan CRE .....	22 200 €
		- Subventions pour la création du site internet .....	5 000 €
		- Subventions Abreuvoirs .....	14 700 €

### > Programmation des travaux 2016

FONCTIONNEMENT	{	DIVERS	
		↳ <u>Dépenses</u>	
		- Subvention à la FDGDON (Frais dédommagement + Animation + Point de contrôle) .....	2 175 €
		↳ (Dédommagement et Frais = 1 250 € + Animation = 525 € + Point de contrôle = 400 €)	
		- Frais de fonctionnement (Postes Techniciens + Secrétaire) .....	65 000 €
		- Salaires et charges des Techniciens + Secrétaire .....	187 000 €
		↳ <u>Recettes</u>	
		- Aide AELB .....	115 000 €
		- Participation des autres syndicats (Salaires et Charges) .....	64 000 €
		- Participation des autres syndicats (Frais fonctionnement) .....	31 000 €
INVESTISSEMENT	{	TRAVAUX	
		↳ <u>Dépenses</u>	
		- Débroussaillage et Plantes envahissantes par le chantier d'insertion 3C .....	8 500 €
		↳ (Secteur amont ruisseau Ambriers + Ruisseau de la Bonde)	
		- Enlèvement d'embâcles ou Travaux divers .....	5 000 €
		- Travaux divers (Voutré : Ruisseau RD234 - impasse du Pont, ...) .....	2 000 €
		- Frais enquête publique CTMA + honoraires Commissaire Enquêteur .....	10 000 €
- Relevés topo sur 4 ouvrages .....	1 200 €		
- Frais notariés pour achat zones humides .....	1 200 €		
INVESTISSEMENT	{	TRAVAUX	
		↳ <u>Dépenses</u>	
		- Travaux divers .....	5 000 €
		- Achat bac équarissage et congélateur (Ste Suzanne-et-Chammes + St Georges) .....	1 800 €
		- Modélisation hydraulique Rochebrault .....	3 500 €
		- Aménagement d'abreuvoirs .....	7 600 €
(↳ 3 à St Georges sur Erve, 2 à Chémeré le Roi, 2 à Saulges)			
INVESTISSEMENT	{	DIVERS	
		↳ <u>Dépenses</u>	
		- PC portables, Bureau secrétariat, Outils de mesure en rivière, tronçonneuse .....	4 700 €
		↳ <u>Recettes</u>	
		- Participation des autres Syndicats .....	3 700 €

Les membres du Comité Syndical prennent connaissance du rapport de présentation (ci-joint) qui fixe les grandes lignes du budget primitif 2016.

**Le Comité syndical, après délibération :**

- Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,
- Donne un avis favorable au rapport de présentation.

**CONTRIBUTION DES COMMUNES ADHERENTES POUR 2016**

Les membres du bureau proposent de ne pas augmenter les contributions en 2016.

Xavier SEIGNEURET informe les délégués que le mode et le calcul des contributions seront changés en 2018 avec la mise en place de la compétence GEMAPI. En effet, cette dernière sera financée par une taxe par habitant (Aqua-taxe), pouvant aller de 0 à 40 euros par habitant.

Mme la Présidente rappelle la délibération du Comité Syndical du 20 février 1985 déterminant la mode de répartition des charges entre chaque commune adhérente au Syndicat, et décidant que la contribution au budget du Syndicat fera l'objet de participations directes des communes.

Mme la Présidente soumet aux membres du Comité le relevé détaillé des contributions à demander aux communes adhérentes dans les dépenses du Syndicat pour l'année 2016.

**Le Comité syndical, après délibération :**

- Décide d'appliquer en 2016 le même critère de répartition que celui qui avait été déterminé par délibération en date du 20 février 1985.
- Décide que la contribution au budget du Syndicat fera l'objet de participations directes des communes adhérentes selon le critère défini ci-dessus (cf tableau annexé à la présente délibération), la participation des communes étant à inscrire au budget de chaque commune.

<b><u>Communes</u></b>	<b><u>Taux en %</u></b>	<b><u>Montant 2015</u></b> <i>(idem 2014)</i>	<b><u>Montant 2016</u></b> <i>(idem 2015)</i>
Assé Le Bérenger	2,57	2 312,55	2 312,55
Ballée	11,82	10 635,94	10 635,94
Chémeré le Roi	4,95	4 454,14	4 454,14
Evron	2,95	2 654,49	2 654,49
St Georges sur Erve	4,25	3 824,26	3 824,26
St Jean sur Erve	11,20	10 078,05	10 078,05
St Léger en Charnie	1,05	944,82	944,82
St Pierre sur Erve	1,75	1 574,70	1 574,70
Ste Suzanne-et-Chammes	21,82	19 634,20	19 634,20
Saulges	7,30	6 568,73	6 568,73
Thorigné en Charnie	2,97	2 672,48	2 672,48
Torcé Viviers en Charnie	10,85	9 763,11	9 763,11
Vaiges	1,25	1 124,78	1 124,78
Vimarcé	3,23	2 906,44	2 906,44
Voutré	12,04	10 833,90	10 833,90
	<b>Total =</b>	<b>89 982,59</b>	<b>89 982,59</b>

**SUBVENTION A LA FDGDON POUR 2016**

Madame la Présidente informe les délégués que la FDGDON sollicite comme tous les ans, une subvention auprès des Syndicats de Bassins.

Pour l'année 2016, la FDGDON sollicite donc le Syndicat à hauteur de **2 175 €** :

- Dédommagements et Frais rongeurs aquatiques nuisibles = 1 250 € (831 € en 2015)
- Animation = 525 € (420 € en 2015)
- Point de contrôle = 400 € (380 € en 2015)

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :**

- Décide d'octroyer une subvention de **2 175 €** à la FDGDON pour l'année 2016.

### **POINT SUR L'AVANCEE DU CTMA DE L'ERVE**

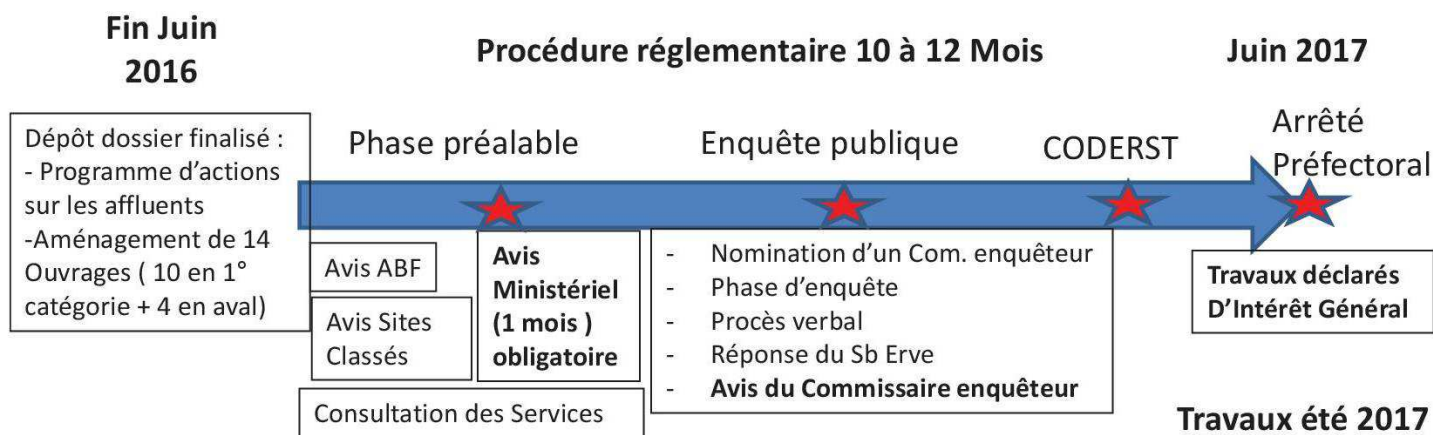
Le Syndicat a signé un Contrat Restauration Entretien en 2007 avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental de la Mayenne pour pouvoir bénéficier de 80 % de subvention sur le programme de travaux 2008-2012. Une étude bilan a été lancée en 2015 pour faire le bilan des travaux CRE réalisés mais aussi pour proposer un programme d'actions pour le futur CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques). L'aménagement de 14 ouvrages (amont de l'Erve et opportunité) a été inclus dans ce programme d'actions.

Xavier SEIGNEURET précise que pour 2 ouvrages (La Rochebrault et le moulin de Hardray), l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (SDAP), celui de l'inspectrice des Sites Classés (DREAL) et celui du Ministre de l'environnement sont obligatoires.

L'avancée du dossier est expliqué dans le synoptique ci-dessous.

# Elaboration du futur Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) 2017 -2021

**Mars à Juin :** - présentation des dossiers finalisés aux riverains ( 4 ouvrages concernés)  
- réunion technique  
- finalisation des dossiers réglementaires ( dépôt d'un dossier minute à la DDT et DREAL)



**Novembre 2016 :** passage de notre dossier en CA de l'Agence de l'eau Loire Bretagne  
**Printemps 2017 :** Signature d'un Contrat financier pour 5 ans : **1600000€**

Syndicat du Bassin de l'Erve - Synoptique élaboration du CTMA 24/02/2016



Le début du programme de travaux CTMA ne pourra se faire qu'à partir de l'été 2017 avec un arrêté préfectoral.

### **MODELISATION HYDRAULIQUE SUR LE SITE DE LA ROCHEBRAULT**

Dans le cadre de l'aménagement du Barrage du Moulin de la ROCHEBRAULT (ST Pierre sur Erve/Thorigné en Charnie) une réunion d'échanges a eu lieu en Février 2016, Le propriétaire du Moulin, la Communauté de Communes des Coëvrons a opté pour la solution d'effacement du clapet et du déversoir et la création d'une rampe macro-rugosité permettant de répartir les débits dans les 2 bras.

Lors de cet échange, le Syndicat de Bassin de l'Erve a souhaité qu'une étude hydraulique soit lancée sur le site, permettant de savoir si l'aménagement proposé aura un impact sur la situation en crue pour le Moulin. Des devis ont été demandés à différents bureaux d'études. Cette étude pourra normalement être financée.

Le résultat de cette modélisation sera connu au mois d'Avril 2016.

## OUVERTURE DE CREDITS POUR MANDATEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Mme La Présidente expose aux membres les dispositions de l'article L1612.1 (lois 82.213 et 88.13) du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux possibilités d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice en cours, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et aux restes à réaliser.

L'ouverture de crédits concerne l'achat de matériel informatique (PC portable, ...) pour un montant de 700,00 €.

Budget : Limite du quart des crédits ouverts à l'exercice 2015 des chapitres 20, 21 et 23 soit 171 600 € x 25 % = 42 900 €

N° opération	Imputation	Libellé	Montant
20	C/ 2183	Matériel de bureau et matériel informatique	700,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>700,00 €</b>

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL :

- Approuve cet exposé,
- Autorise Mme La Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016 selon le détail mentionné ci-dessus,
- Précise que ces crédits seront repris au budget primitif 2016.

## DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR OPERATIONS 2016

Madame la Présidente informe le Comité Syndical des opérations prévues en 2016, peuvent être subventionnées par les financeurs : Agence de l'eau Loire Bretagne, Conseil départemental de la Mayenne et Conseil Régional des Pays de Loire.

Les opérations concernées sont les suivantes :

Elaborations des dossiers DIG et loi sur l'eau ..... = 40 000 €  
Frais liés à l'enquête publique CTMA ..... = 7 000 €  
Modélisation hydraulique à la Roche Brault ..... = 3 500 €

**TOTAL 2016 ..... = 50 500 €**

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE :

- D'approuver les opérations listées ci-dessus ;
- De solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département ainsi qu'auprès du Conseil Régional pour ces opérations
- D'autoriser le Président à signer tout document lié à ce dossier (marchés, avenants, ...).

## QUESTIONS DIVERSES

> Passerelle à BALLEE

M. ECHIVARD, représentant de la commune de BALLEE, souhaiterait savoir si une nouvelle passerelle sera installée dans le bourg de BALLEE.

Xavier SEIGNEURET explique qu'une rencontre a eu lieu l'année dernière en présence de Monsieur MERSCH, Maire de la Commune et de Monsieur SOUVESTRE (élu). Le constat a été fait qu'elle est en mauvais état et qu'elle nécessiterait dans les années à venir, d'être remplacée par une passerelle neuve et aux normes. Une participation financière du Syndicat de Bassin de l'Erve et des ces financeurs pourraient avoir lieu dans le cadre du prochain CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES (CTMA) dans le cadre de l'aménagement du barrage du Bourg. Pour information, cette passerelle devra être également rehaussée afin de ne pas créer d'obstacles majeurs en crue. Le cout global de cette opération est estimé à environ 20 000€.

Des rencontres auront lieu en 2017 avec les élus du Syndicat de Bassin de l'Erve et la Commune de Ballée pour évoquer le devenir de l'ouvrage.

Le secrétaire de séance  
Robert MASSOT



La Présidente,  
Solange SCHLEGEL

